

## PROCES VERBAL de la SEANCE du mardi 26 juillet 2022

Le mardi vingt-six juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente-sept minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

Les règles sanitaires imposées par la situation actuelle ont été rappelées à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

**Présents :** Gérard BANQUET, Bernard DANIEL, Chrystelle LEYRIS, Michel GORDOT, Virginie BOYER, Daniel SAUVAGE, Nathalie FERRE, Patrick LECOMTE, Christel FIETKAU, Yvelise ROPTIN, Yann RICHE, Anthony FERNANDEZ

**Absents excusés :** Alice VILLEMAGNE, Céline DURAND, David MIDDIONE, Michaël DUREZ, Karine COMBE, José PASQUALETTI, Vanessa AIRAL

**Pouvoirs :** Alice VILLEMAGNE à Gérard BANQUET, Céline DURAND à Virginie BOYER, David MIDDIONE à Christelle LEYRIS, Michaël DUREZ à Yvelise ROPTIN, Karine COMBE à Nathalie FERRE, José PASQUALETTI à Michel GORDOT, Vanessa AIRAL à Yann RICHE

Madame Nathalie FERRE est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'ordre du jour peut commencer.

**Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du mardi 21 juin 2022 est approuvé à l'unanimité**

**Ordre du jour :**

**Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires des annexes et des projets des délibérations**

- **Présentation d'une machine à pain pour une distribution 24H/24 :** suite à la fermeture de la boulangerie la commune envisage la mise en place d'une machine à pain sur la commune. Emplacement privilégié par la majorité des élus : à proximité de la place de Mons. Le maire rencontrera l'épicier du village pour évoquer ce projet.
- **Visite du terrain pour le projet photovoltaïque de la société TSE Energie :** Monsieur le maire indique qu'en septembre une délibération sera mise au vote pour autoriser TSE Energie à engager les études pour son projet. Il rappelle qu'il a été demandé aux membres du conseil municipal d'aller visiter le site concerné avant début septembre pour pouvoir se positionner en toute connaissance de cause. Un mail pour organisation de la visite sera adressé aux élus début septembre 2022.
- **Labellisation numérique du groupe scolaire du Valat du Sicard de Mons :** L'académie de Montpellier s'est engagée depuis 2019 à valoriser les écoles élémentaires au label numérique, celui-ci a été octroyé au groupe scolaire Valat du Sicard pour une durée de deux ans, ce label est obtenu grâce à l'équipement informatique nécessaire dont la commune a doté l'école depuis plus d'un an (achat de plusieurs PC, de tablettes et de vidéo projecteurs)
- **Avancement sur le déploiement du covoiturage avec Alès Agglomération :** la signalétique pour l'aire de covoiturage a été mise en place par les services d'Alès Agglomération ; à proximité de la cantine du groupe scolaire. Démarrage du service mi-septembre 2022.
- **Avancement sur le dossier du terrain multisport :** A cause de risque minier, un nouvel emplacement à proximité du groupe scolaire est envisagé. Le maire rencontrera les propriétaires du terrain auprès duquel pourrait être implanté cet équipement.
- **Panneau tactile d'affichage des documents administratifs à affichage réglementaire :** Suite à l'ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, la dématérialisation des documents par voie numérique est un choix proposé aux communes pour la publication des actes administratifs. Ce mode d'affichage rentre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les documents peuvent être visualisés sur l'écran, récupérés par QR Code sur smartphone ou adressage de mail. Ce nouvel équipement a été intégralement financé par l'Etat.

- **Fête du 14 juillet 2022 :** Michel GORDOT a fait un point sur la journée festive ainsi que sur la soirée à l'occasion de cette fête nationale. Présence de nombreux Monsois.

**Délibérations :**

**034/2022 – Modification des tarifs des services périscolaires pour le groupe scolaire du Valat de Sicard :** Après négociation de la ville d'Alès pour les communes adhérentes le prix d'achat du repas pour la prochaine rentrée passe de 3,70 € à 3,86 €.

Il est proposé de répercuter une hausse de 0,20 € sur le prix de base des repas pour la prochaine rentrée scolaire, soit un prix de base de 3,90 et de 2,40, 1,90 et 1,30 pour les Quotients Familiaux inférieurs à 750 €.

**Voté à l'unanimité**

**035/2022 – Modification du Plan Local d'Urbanisme pour développer un projet de stockage d'électricité :** En raison de problème administratif sur ce projet, cette délibération est retirée.

**036/2022 – Révision du tarif de location de la salle polyvalente du Valat de Sicard au 1<sup>er</sup> septembre 2022 :** Monsieur le maire propose d'augmenter le tarif de location de la salle polyvalente pour les personnes extérieures à la commune :

<u>Grande salle</u> : Tarif actuel	500 €	Tarif proposé : 1 000 €
<u>Petite salle</u> : Tarif actuel	300 €	Tarif proposé : 500 €

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur sur les nouveaux contrats

**Voté à l'unanimité**

**037/2022 – Demande de fonds de concours exceptionnel pour 2022 pour du mobilier au groupe scolaire du Valat de Sicard :** En vue de l'attribution de fonds de concours exceptionnels d'Alès Agglomération de 787 € pour l'acquisition de douze bureaux supplémentaires pour le groupe scolaire du Valat du Sicard.

**Voté à l'unanimité**

**038/2022 – Demande de fonds de concours exceptionnel pour 2022 pour la création de zones refuges pour le groupe scolaire :** En vue de l'attribution de fonds de concours exceptionnels d'Alès Agglomération de 7 510 € pour la création de zones refuge pour le groupe scolaire du Valat du Sicard afin de pouvoir rafraîchir la cantine, l'abécédaire et la zone repos en cas de canicule.

**Voté à l'unanimité**

**039/2022 – Demande de fonds de concours pour 2022 pour une V.M.C. double flux pour le groupe scolaire du Valat de Sicard :** En vue de l'attribution de fonds de concours exceptionnels d'Alès Agglomération de 19 821 € pour la mise en place d'une VMC double-flux pour le groupe scolaire du Valat du Sicard afin d'éviter les fenêtres en période hivernale afin de diminuer la consommation de gaz et à diminuer la température des classes en période estivale par une ventilation nocturne.

**1 abstention, 18 voix pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à dix-neuf heures quarante-deux.

Fait à Mons,  
Le mardi 26 juillet 2022

**Gérard BANQUET**  
**Maire de MONS**

